

## RÈGLEMENT

### Article 1. ORGANISATION DE L'OPÉRATION

La société SAS LEADER MAT OUEST - 533 744 151 RCS BREST - 45, rue Clemenceau - 29403 LANDIVISIAU CEDEX organise, dans ses 4 agences, un challenge commercial, sur la période du 16 novembre au 11 décembre 2020, destiné à promouvoir l'ensemble des produits (hors exclusions) vendus par Leader Mat Ouest.

### Article 2. PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Cette opération s'intitule "Mat'Gik Deiz". Elle est réservée aux professionnels du bâtiment immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers, disposant d'un compte dans l'une des 4 agences Leader Mat Ouest.

### Article 3. DESCRIPTIF DU CHALLENGE

Il se déroule sous la forme d'une opération commerciale liée au CA HT, calculé sur toutes les commandes de produits, hors exclusions - indiquées ci-après : Les exclusions : prestations de service, prestations de transport, palettes consignées, éco-participation, blocs, blocs techniques, bâtiment d'élevage, préfa lourde, béton prêt à l'emploi, béton bâtiment, béton voirie, béton décoratif, chape, tuyaux béton armés, tuyaux et accessoires grès, tuyaux et accessoires fonte, tuyaux et accessoires PRV, produits préfabriqués à façon Celtyls, emballages et services, ciment vrac, chantier prescrit d'aménagement urbain, gamme laine de roche étanchéité, mousse PU étanchéité, PSE étanchéité, dalles de plafonds et accessoires, gamme châssis de toit VELUX GFL et gamme Standard, gamme tuiles naturelles, carreaux de carrelage porphyrés. **Le CA HT de référence sera constitué des commandes intervenues entre le 16 novembre 2020 et le 11 décembre 2020, et livrées et facturées entre le 1 décembre et le 11 décembre 2020.**

### Article 4. DESCRIPTIF DES RÉCOMPENSES

Par tranche de 1500 € de CA HT de référence, l'entreprise cliente pourra choisir entre un lot de 3 bouteilles de champagne, ou, 300 étoiles à créditer sur son compte étoiles fidélité et utilisables dans le catalogue cadeaux Leader Mat - dans la limite de 4 lots par entreprise. La tranche n'est pas divisible. En aucun cas, les dotations ne pourront être transformées et attribuées sous forme d'argent ou de remises par Leader Mat Ouest.

### Article 5. ATTRIBUTION DES LOTS

Les lots sont gagnés par l'entreprise et non par la personne physique qui aura retiré les marchandises. Les lots gagnés pourront être retirés en agence par l'entreprise dans un délai maximal de 3 semaines après la fin de l'opération, sauf rupture de stock. En cas d'indisponibilité de bouteilles de champagne, le lot sera automatiquement crédité en étoiles cadeaux sur le compte fidélité de l'entreprise bénéficiaire. Il appartient à l'entreprise bénéficiaire de valoriser un éventuel avantage en nature (en cas de cadeau à un collaborateur) et ce conformément à la réglementation en vigueur. L'entreprise pourra bénéficier des dotations dès lors que l'ensemble des marchandises aura été enlevé ou livré, facturé et encaissé par la SAS Leader Mat Ouest.

### Article 6. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion de l'opération et sont destinées à Leader Mat Ouest et ses partenaires. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel les concernant, qu'ils peuvent exercer à tout moment en contactant Leader Mat Ouest à l'adresse visée à l'article 1.

### Article 7. ACCEPTATION / ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

La participation à cette opération entraîne la pleine acceptation du présent règlement. Le présent règlement est consultable dans chaque agence Leader Mat Ouest. Tout point non prévu au règlement ou tout litige sera traité par la Direction de la SAS Leader Mat Ouest, seule décisionnaire, la décision étant sans appel. La responsabilité de Leader Mat Ouest ne saurait être engagée si, par suite d'un cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de leur volonté, cette opération devait être annulée ou reportée. Leader Mat Ouest se réserve le droit, à tout moment, d'annuler cette opération par simple avis adressé par courrier ou de plein droit si le participant n'était pas à jour dans le règlement de ses factures. Toute contestation qui pourrait survenir à l'occasion de l'opération "Mat'Gik Deiz" sera du ressort des tribunaux du siège social de Leader Mat Ouest.



GESTES  
BARRIÈRES



La santé et la sécurité de tous sont notre priorité.

## 4 AGENCES À PROXIMITÉ DE VOS CHANTIERS

### LANDIVISIAU

Moulin aux Prêtres  
29400 LANDIVISIAU  
Tél. 02 98 68 22 11  
Fax. 02 98 68 22 10  
landivisiau@leadermat.com

### LESNEVEN

Croas ar Rod  
29260 LESNEVEN  
Tél. 02 98 21 22 11  
Fax. 02 98 21 22 10  
lesneven@leadermat.com

### PLABENNEC

ZI de Callac  
29860 PLABENNEC  
Tél. 02 98 40 45 79  
Fax. 02 98 40 03 93  
plabennec@leadermat.com

### QUIMPER

459 route de Rosporden  
29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 94 69 81  
Fax. 02 98 94 69 82  
quimper@leadermat.com